



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2018-025

PUBLIÉ LE 7 MARS 2018

Sommaire

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme

26-2018-02-28-005 - DDT26 subd signature 2018 (2 pages)

Page 3

26-2018-02-28-006 - DDT26 Subdeleg OSD 2018 (4 pages)

Page 6

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la
Drôme

26-2018-02-28-005

DDT26 subd signature 2018

Subdélégation de signature des actes administratifs



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Décision n° 2018/309
portant subdélégation de signature aux agents de la DDT de la Drôme

VU l'arrêté préfectoral n° 20160007-0002 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme, et notamment son article 5,

VU l'arrêté ministériel du 25 août 2015 nommant Madame Martine CAVALLERA-LEVI, Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1^{er} octobre 2015,

VU l'arrêté préfectoral n°26-2017-04-05-002 du 05 avril 2017 portant organisation de la DDT de la Drôme,

Considérant les mouvements de personnel intervenus au sein de la DDT de la Drôme,

Sur proposition du Secrétaire Général de la DDT de la Drôme,

DECIDE

Article 1^{er}: délégation de signature permanente est donnée à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale adjointe des territoires de la Drôme, à effet de signer dans le cadre des attributions dévolues à M. Philippe ALLIMANT, directeur départemental des territoires de la Drôme, par arrêté du 1^{er} octobre 2015 susvisé, toutes correspondances administratives, décisions et arrêtés,

Article 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe ALLIMANT, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté du 1^{er} octobre 2015 susvisé est exercée par Madame Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale adjointe des territoires de la Drôme,

Article 3 : Délégation permanente est donnée aux chefs de service dont les noms suivent, à effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision :

- M. Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général (SG) et directeur des unités territoriales (UT),
- Mme Dominique CHATILLON, Chef du Service agriculture (SA)
- M. Jean JULIAN, Chef du Service logement ville rénovation urbaine, (SLVRU)
- M. Basile GARCIA, Chef du Service eau forêts espaces naturels, (SEFEN)
- M. Jean Yves LE GUYADER, Chef du Service déplacements et sécurité routière, (SDSR)
- M. Jacques BOURQUIN, Chef du Service aménagement du territoire et risques, (SATR),

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné qui sera prioritairement leur adjoint, puis, un responsable de pôle de ce service selon le tableau ci-après.

Secrétariat général	
Stéphane DELAUNAY, Secrétaire général	Christine GALIAY-LEBLANC, adjointe Alexandre POMIER Lionel BOULLEMANT Jacqueline BOSC
Service agriculture	
Dominique CHATILLON	Florence CLARIOND, adjointe Serge FILS-AIME Jean-Luc FAGOT
SATR	
Jacques BOURQUIN	Michèle GOURY-BAILLEUL, adjointe Elisabeth PILLAT Philippe DAYET
SDSR	
Jean-Yves LE GUYADER	Marie HECKMANN, adjointe Francis ROBERT Jonathan ROUCOUSE
SEFEN	
Basile GARCIA	Stéphanie RETOURNAY Olivier CARSANA Frédéric SARRET Carole RAY-BARMAN
SLVRU	
Jean JULIAN	Claudie PAJOVIC Bénédicte POPIN-PECQUEUX (jusqu'au 31 mars 2018) Nathalie QUIOT Bertrand BOUTEILLES

Article 4 : Délégation permanente est également donnée aux agents dont les noms suivent, à l'effet de signer les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision.

- Mme Jacqueline BOSC, responsable du Pôle ressources humaines,
- M Alexandre POMIER, responsable du Pôle finances et moyens,
- M. Lionel BOULLEMANT, responsable du Pôle affaires juridiques,
- Mme Florence CLARIOND, responsable du Pôle aides directes,
- M. Serge FILS AIME, responsable du Pôle développement rural,
- M. Jean-Luc FAGOT, responsable du Pôle structures et crises,
- Mme Claudie PAJOVIC, responsable du Pôle politique de la ville et rénovation urbaine,
- Mme Bénédicte POPIN-PECQUEUX, responsable du Pôle politique du logement et parc public, *(jusqu'au 31/03/2018)*
- Mme Nathalie QUIOT, responsable du Pôle amélioration du parc privé,
- M. Bertrand BOUTELLES, responsable du Pôle qualité de la construction,
- Mme Carole RAY-BARMAN, responsable du Pôle espaces naturels,
- M. Frédéric SARRET, responsable du Pôle forêt,
- M. Olivier CARSANA, responsable du Pôle eau,
- Mme Stéphanie RETOURNAY, responsable du Pôle politiques territoriales et démarches transversales,
- Mme Marie HECKMANN, responsable du Pôle déplacements et environnement urbain,
- M. Francis ROBERT, responsable du Pôle sécurité routière,
- M. Jonathan ROUCHOUSE, responsable du Pôle éducation routière,
- Mme Michèle GOURY-BAILLEUL, responsable du Pôle animation procédures urbanisme et projets d'aménagement
- Mme Elisabeth PILLAT, responsable de l'Atelier B
- M. Philippe DAYET, responsable du Pôle risques
- M. Tanguy QUEINEC, responsable de l'unité territoriale NORD
- M. Christophe BONAL, responsable de l'unité territoriale SUD

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations de signature qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire désigné, conformément au tableau ci-après :

Secrétariat général	
Jacqueline BOSC	Marie-Ange TOMC
Alexandre POMIER	Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL
Lionel BOULLEMANT	
SATR	
Elisabeth PILLAT	Laurence BOF
Michèle GOURY-BAILLEUL	Jean-Luc BARIAL (jusqu'au 1 ^{er} avril 2018)
Philippe DAYET	André CHEVASSUS-ROSSET Jérôme SIGAUD
SDSR	
Francis ROBERT	
Jonathan ROUCHOUSE	Anne DUCHATEAU
SEFEN	
Olivier CARSANA	Jean-Luc PROFILI
SLVRU	
Bénédicte POPIN-PECQUEUX <i>(jusqu'au 31 mars 2018)</i>	Laurent GALLES
Unité territoriale Nord	
Tanguy QUEINEC	
Unité Territoriale SUD	
Christophe BONAL	Patrick BERRUET

Article 5 : La présente décision prendra effet dès sa publication au RAA, annule et abroge la décision n°2017- 09-405 du 18 septembre 2017.

Fait à Valence, le 28 février 2018
Le directeur,

Signé

Philippe ALLIMANT

Les annexes à la présente décision sont consultables au Secrétariat général de la DDT de la Drôme.

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la
Drôme

26-2018-02-28-006

DDT26 Subdeleg OSD 2018

Subdélégation de signature ordonnateur secondaire et pouvoir adjudicateur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence
d'ordonnateur secondaire et pouvoir adjudicateur**

Décision n° 2018/ 310- du 28 février 2018

Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Eric SPITZ, Préfet de la Drôme,

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015352-0019 du 18 décembre 2015 approuvant l'organisation de la direction départementale des territoires de la Drôme à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 24 mai 2011, nommant M. Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme à compter du 18 juillet 2011,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 25 août 2015 nommant Mme Martine CAVALLERA-LEVI, Directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1er octobre 2015,

Vu la désignation du Directeur départemental des Territoires en qualité de chef de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN)

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2017-03-08-001 du 8 mars 2017 donnant délégation en matière d'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur à Monsieur Philippe ALLIMANT, Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

Sur proposition du secrétaire général de la DDT de la Drôme,

DECIDE :

Article 1er : Délégation est donnée à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale adjointe des territoires, à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire pour lesquelles M. Philippe ALLIMANT a reçu délégation de signature par arrêté préfectoral ci-dessus référencé,

Article 2: Subdélégation permanente est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- **pour l'ensemble des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) :**

délégation à M Stéphane DELAUNAY, secrétaire général de la Direction départementale des territoires ou Christine GALIAY-LEBLANC, son adjointe

- **pour les BOP ci-après :**

BOP		Chef de service (ou adjoint)	Chef de pôle (ou adjoint)	Nature et montant HT maximum par acte
113 - Paysage, Eau et Biodiversité				
	113-01 : Sites, paysages, publicité			
		Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
	113-02 : Logistique, formation et contentieux 113-07 : Gestion des milieux et biodiversité			
		Basile GARCIA		100 000 €
135 - Urbanisme, Territoires, et Amélioration Habitat				
	135-01 : Construction locative et amélioration du parc			
		Jean JULIAN Claudie PAJOVIC		100 000 € 100 000 €
		Bénédicte POPIN-PECQUEUX <i>(jusqu'au 31/03/2018)</i>	Laurent GALLES (adjoint)	50 000 €
	135-02 : Soutien à l'accès à la propriété 135-03 : Lutte contre le plomb			
		Jean JULIAN		100 000 €
	135-04-05 : Contentieux de l'urbanisme			
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
	135-05 : Soutien			
	135-05-06 : Observation, études et évaluation : Etudes locales 135-07 : Urbanisme et aménagement			
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
0 €				
	148-02-05 – Action sociale interministérielles – Restauration			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Alexandre POMIER Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL	20 000 € 20 000 € 20 000 €
149 – Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières				
	149-21 : Adaptation des filières à l'évolution des marchés 149-22 : Gestion des crises et des aléas de la production agricole 149-23 : Appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles 149-24 : Gestion équilibrée et durable du territoire 149-27 : Moyens de mise en œuvre des politiques et gestion des interventions			
		Dominique CHATILLON Florence CLARIOND (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Jean-Luc FAGOT Serge FILS-AIME	50 000 € 50 000 €
	149-26 : Gestion durable de la forêt et développement de la filière bois			
		Basile GARCIA		100 000 €
			Frédéric SARRET	50 000 €
181 – Prévention des risques				
	181-01 : Prévention des risques technologiques et des pollutions			
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Philippe DAYET	50 000 €

		Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
	181-10 : Prévention des risques naturels et hydrauliques			
		Jacques BOURQUIN Michèle GOURY-BAILLEUL (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Philippe DAYET	50 000 €
203 – Infrastructures et service des transports				
	203-13 – Soutien, régulation, contrôle et sécurité des services de transports terrestres			
		Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
206 – Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation				
	206-02 : Lutte contre les maladies animales et protection des animaux			
		Dominique CHATILLON Florence CLARIOND (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Serge FILS-AIME Jean-Luc FAGOT	20 000 € 20 000 €
207 – Sécurité et éducation routière				
	207-01 : Observation, prospective, réglementation et soutien au programme 207-02-02 : Démarches interministérielles et communication – Actions locales et partenariat			
		Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
			Francis ROBERT	20 000 €
	207-03 : Education routière			
		Jean-Yves LE GUYADER		100 000 €
			Jonathan ROUCOUSE Anne DUCHATEAU	20 000 € 20 000 €
215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture				
	215-03 : Moyens des DRAAF, DDAF et des DDT(M)			
	215-03-04: Actions sanitaires et sociales 215-03-05 : Formation continue 215-03-09 : Personnels permanents des DRAAF, DAAF et DDT(M)			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Jacqueline BOSCH Marie-Ange TOMC	20 000 € 20 000 €
217 – Fonctions support MEDDE				
	217-02 : Fonction juridique			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Lionel BOULLEMANT	20 000 €
	217-04 : Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques			
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)		100 000 € 100 000 €
			Alexandre POMIER Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL	50 000 € 50 000 € 20 000 €

	217-05 : Politique des ressources humaines et formation en totalité		
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)	100 000 € 100 000 €
		Jacqueline BOSC Marie-Ange TOMC	50 000 € 50 000 €
	217-05-04 : Action sociale - politique en faveur des enfants 217-05-05 : Action sociale - politique en matière de restauration collective 217-05-06 : Action sociale - crédits d'initiative locale		
		Alexandre POMIER Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL	50 000 € 50 000 € 50 000 €
- Entretien des bâtiments de l'État			
	309-02 : Contrôles réglementaires 309-03 : Audits, expertises, diagnostics 309-04 : Maintenance préventive 309-05 : Maintenance corrective 309-06 : Travaux lourds – Mise en conformité et remise en état		
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)	100 000 € 100 000 €
		Alexandre POMIER Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL	50 000 € 50 000 € 50 000 €
333 – Moyens mutualisés des administrations déconcentrées			
	333-01 : Fonctionnement courant des DDI 333-02 : Loyers et charges immobilières des administrations déconcentrées 333-03-02 : Directions départementales interministérielles		
		Stéphane DELAUNAY Christine GALIAY-LEBLANC (adjointe)	100 000 € 100 000 €
		Alexandre POMIER Irène LEPOINT Cécile CARABAJAL	50 000 € 50 000 € 50 000 €

La liste des agents habilités à utiliser les nouveaux outils dématérialisés : valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater le service fait, dans le cadre de Chorus formulaire et/ou sur formulaire papier et à utiliser les cartes d'achat dans le cadre de leur fonction, est précisé sur une note interne.

• **Hors loi de finances**

Fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)			
		Jacques BOURQUIN	100 000 €
		Philippe DAYET	50 000 €

Article 4 : La présente décision, qui sera publiée au RAA, prendra effet à compter de sa publication au RAA, annule et abroge la décision n° 2017/317 du 14 mars 2017.

Fait à Valence, le 28 février 2018
Le Directeur,

Signé

Philippe ALLIMANT